Je demande à M. le ministre des affaires étrangères de porter cette décision à la connaissance du Saint-Siège par voie diplomatique.

Agréez, monsieur l'évêque, l'assurance de ma haute considération.

Le président du conseil,
ministre de l'intérieur et des cultes,
WALDECK-ROUSSEAU.

La *Croix* publie un certain nombre de lettres émanant des évêques privés de leurs traitements, ou de leurs secrétaires.

M. Bonnet, évêque de Viviers, écrit au P. Picard:

Viviers, 31 janvier.

Mon révérend père,

J'apprends par votre télégramme la décision prise contre moi. Je remercie Dieu de m'associer plus étroitement à votre épreuve, qui est celle de toutes les congrégations religieuses, qui est celle de l'Eglise de France. Je me réjouis de pouvoir donner à la sainte cause, dont vous êtes les premières victimes, plus que le témoignage stérile de ma sympathie, plus que l'hommage insuffisant de mes prières.

Je subis ma peine en silence. Je demande qu'il ne soit fait aucun bruit autour d'une mesure trop peu méritée pour m'être un honneur, trop peu justifiée pour m'être une flétrissure.

Veuillez agréer, mon révérend père, l'assurance de mon respectueux et bien tendre dévouement.

† J.-M. FRÉDÉRIC,
évêque de Viviers.

La *Semaine religieuse* de Paris publie aujourd'hui une note sur les incidents qui ont suivi la visite « *toute spontanée* » que le cardinal archevêque de Paris avait faite aux assomptionnistes le lendemain de leur condamnation :

Cette démarche prit, aux yeux du gouvernement, un caractère politique ; et le président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, écrivit à Mgr l'archevêque pour lui demander d'en expliquer les motifs.

Son Eminence a répondu à M. le président du conseil en déclarant que son acte n'avait aucun caractère politique ; il a ajouté que les pères assomptionnistes, soumis à la juridiction de l'archevêque de Paris et d'ailleurs éprouvés en ce moment, avaient droit aux consolations qu'un évêque doit à tous ses diocésains.

M. Waldeck-Rousseau ignore peut-être, ou ne se souvient pas, qu'en 1880, à l'époque des expulsions, Mgr Richard, alors coadjuteur de Son Em. le cardinal Guibert, alla rendre visite à tous les religieux expulsés. Ces visites ne donnèrent lieu à aucune observation de la part du gouvernement.

Les journaux ont vaguement parlé de citation devant le Conseil d'Etat, de suspension de traitement ; aucune de ces mesures n'a été prise à l'égard de Son Eminence. Le dernier acte du ministre est une lettre de blâme au sujet de la démarche incriminée.

La « République nouvelle »

M. Charles Benoist reprend sa campagne de conférences en faveur de « l'organisation de la démocratie ». Hier soir, il donnait la première dans la grande salle de l'hôtel des sociétés savantes, sur l'invitation du comité de la « République nouvelle » du 6e arrondissement et sous la présidence de M. Alfred Rambaud, sénateur, ancien ministre, membre de l'Institut.

M. Alfred Rambaud a pris le premier la parole.

Peut-être, dit-il, ne partage-t-il pas absolument toutes les idées de M. Charles Benoist, mais il doit reconnaître avec quelle compétence et quelle sincérité celui-ci travaille à répandre des idées dont la réalisation ferait le plus grand bien à ce pays. M. Rambaud, lui aussi, souhaite une République nouvelle. On pourra peut-être s'étonner, déclare-t-il, de ce que nous voulons faire une République nouvelle ; on nous demandera dans quel sens nous prenons ce mot. Nous le prenons dans le sens où le prenait Prévost-Paradol, lorsqu'il parlait d'une « France nouvelle ». Et de même qu'il ne voulait pas se débarrasser de la France, nous, nous ne voulons pas nous débarrasser de la République. Mais quand on voit, au bout de trente ans, ce que la République actuelle a fait, on peut se demander si, la trentième année, il n'y aurait pas lieu peut-être de tenter autre chose.

L'allocution de M. A. Rambaud a été fort applaudie, et M. Charles Benoist a commencé sa conférence.

Après une critique pénétrante des inconvénients et des vices du système actuel, M. Charles Benoist montre que le Parlement n'est pas la représentation réelle et vivante du pays.

CRITIQUE DU SYSTÈME ACTUEL

Ce n'est pas le pays réel, le pays vrai, le pays vivant, qui est représenté, mais seulement un faux pays, politiquant, plaqué sur l'autre, qui le recouvre d'une croûte et qui l'étouffe, parce que la politique est comme abandonnée à une classe spéciale de politiciens, au recrutement de laquelle pourvoient abondamment trois ou quatre métiers, dont c'est le fâcheux privilège de fournir des défenseurs à toutes les causes, des sauveurs à tous les cas, des rhéteurs à tous les sujets et des docteurs à toutes les écoles : avocats, médecins, journalistes, professeurs.

Sur 11 millions d'électeurs *que nous sommes* en France, environ 5 millions vivent de l'agriculture, et sur 580 députés que comptait la Chambre de 1893 (tenons-nous en sagement au passé) 38 seulement pouvaient passer pour des agriculteurs. Dans le pays, un peu plus de 4 millions d'électeurs vivent de l'industrie et dans la Chambre 49 députés seulement pouvaient être considérés comme des industriels ; dans le pays, près de 1 million et demi d'électeurs vivent du commerce et dans la Chambre, il n'y avait guère qu'une trentaine de députés qui fussent ou eussent été des commerçants. En revanche, 400,000 électeurs à peine vivent des *professions dites libérales*, et il n'y avait pas moins de 296 députés appartenant de plus ou moins loin à ces professions ; c'est-à-dire 296 députés avocats, médecins, professeurs ou journalistes.

Et lesquels, messieurs ?

Trop souvent, et toutes exceptions honorables étant faites, des avocats sans clients, des médecins sans malades, des journalistes sans journal et des professeurs sans élèves. Ainsi, la politique devient une carrière pour les « ratés » de trois ou quatre carrières qui « ratent » celle-là comme ils avaient raté les autres.

Oh ! je vous prie de croire que je ne vise personne, que je n'ai aucun nom présent à la pensée et qu'il n'entre ici aucune intention de persiflage ou de dénigrement. Mais puisque nous sommes en des jours de procès politiques, puisqu'on veut à tout prix découvrir et punir des coupables, je vous en dénonce un plus redoutable cent fois que celui qui vient d'être déféré à la Haute Cour, plus dangereux pour la République que les menées réactionnaires, césariennes, cléricales, etc. : l'accaparement de la politique par une certaine classe et un certain genre de politiciens ; l'écrasement de la majorité par l'usurpation d'une minorité, l'envahissement des médiocrités ; la formation dans le pays réel, dans le pays vrai, de je ne sais quel pays illégal ou extralégal qui n'a pas idée de ce que c'est que la France et qui confond la République avec lui-même, qui la rétrécit et la rapetisse à sa mesure.

Messieurs, le voilà le complot ! Et veut-on que je vienne en témoin sans haine et sans crainte, dire la vérité, toute la vérité ? Peu à peu, si on laissait aller l'affaire de la sorte, si l'on ne réagissait pas, si l'on ne portait pas de remède à tous ces vices, à tous ces maux du suffrage universel inorganisé, si on laissait s'aggraver encore la corruption, la fraude, l'exploitation de l'Etat, par ces syndicats d'intérêts privés, et grandir encore en regard l'indifférence et le dégoût, peu à peu, messieurs, entre ce qu'on appelle le monde politique qui ne serait plus qu'un ramassis de politiciens, entre ces politiciens et la nation honnête et saine, il se dresserait une muraille de mépris. Eh bien ! il ne faut pas que cette muraille puisse s'élever, il faut la percer, l'abattre.

Pour cela, selon M. Charles Benoist, il faut réintéresser la nation à la politique. Le meilleur moyen en est d'assurer « l'utilité du vote », ce qui ne peut se faire sans organiser le suffrage universel.

De cette organisation, c'est la profession qui doit être la base : en effet, quoi de plus vrai, de plus réel, de plus vivant ou de plus vécu pour nous que notre profession, puisque aussi bien si l'homme ne vit pas seulement de pain, tout de même il vit surtout de pain, et que son pain, c'est sa profession qui le lui donne. Il ne la prend pas un beau matin tous les quatre ans pour vivre d'elle cinq minutes et la quitter avant le soir, ainsi que la plupart des électeurs font d'une opinion politique, quand ils se donnent la peine d'en prendre une, même pour cinq minutes.

SYSTÈME NOUVEAU
ORGANISATION DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Et, messieurs, sans plus de discours, je formule ainsi le système nouveau : « La Chambre des députés sera élue au suffrage universel direct pour tous les citoyens, égaux, mais répartis suivant leur profession, en un petit nombre de catégories très ouvertes, en six ou sept groupes très larges embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant, avec une double circonscription : la circonscription territoriale déterminée par le département et la circonscription sociale, déterminée par la profession. Je dis : *un petit nombre de catégories très ouvertes*, six ou sept groupes très larges : agriculture, industrie, commerce, administration publique, professions libérales, propriétaires et rentiers. Je dis : chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant ; l'agriculture élisant un agriculteur, l'industrie un industriel, le commerce un commerçant, etc. Et je dis enfin, je répète et j'affirme que la représentation obtenue par ce procédé serait autant qu'il est possible l'image réelle et vivante du pays réel et vivant.

A côté de cette Chambre, il y aurait un Sénat, dont les membres seraient nommés dans chaque département, le premier, par et parmi les conseils généraux, représentant le département lui-même, qui est la plus haute des « unions locales administratives » ; le deuxième par et parmi les conseils municipaux, représentant cette union locale primitive et pour ainsi dire naturelle, la commune ; le troisième, par et parmi les unions sociales ou professionnelles, académies, universités, chambres de commerce, syndicats ouvriers, etc. Si donc on ajoutait ce Sénat à cette Chambre, je dis que l'on enfermerait par là dans la représentation nationale la majeure partie de la vérité et de la vie nationale.

RÉFORMES, SUBSTITUTION DU PARLEMENTARISME « LIMITÉ » AU PARLEMENTARISME « ILLIMITÉ »

M. Charles Benoist pense d'ailleurs que ces réformes devraient être appuyées et complétées par d'autres, telles que : *l'élection du président de la République par les conseils généraux* ; *le choix habituel des ministres hors des Chambres* ; *une large participation du Conseil d'Etat à la confection des lois*, et enfin *l'institution d'une Cour suprême* pour maintenir la séparation entre les pouvoirs, défendre la *liberté des citoyens* contre la *tyrannie de l'Etat* et mettre un frein à la fantaisie législative, en substituant au parlementarisme illimité un parlementarisme limité.

Quand on aura ainsi organisé la démocratie M. Charles Benoist estime que dans cette *République nouvelle*, il faudra faire une *politique nouvelle*. Et il termine ainsi :

RÉPUBLIQUE NOUVELLE. — POLITIQUE NOUVELLE.

Nous ne voulons plus être des républicains sectaires, bigots et pour tout dire fétichistes, pétrifiés dans l'admiration ou dans l'adoration, dans l'imitation servile d'un passé qu'il serait mal de rabaisser et qui sans doute eut sa grandeur, mais qui pour toujours est le passé. De ces républicains jacobins qui conçurent la liberté comme une abstraction et entreprirent de l'imposer comme un Koran, qui la placèrent dans de si hautes et si froides régions, que la poitrine humaine n'y respire pas, que le cœur humain n'y bat pas qu'il faut toute la chaleur du sang humain versé à flots pour qu'un brin d'herbe y pousse et que l'on y trouve une trace de vie ; de ces républicains qui ont fait de la politique une géométrie ou une algèbre enfermant dans des parenthèses plus grandes des parenthèses plus petites, les unes et les autres creuses, du vide sans fond de la logique sans bornes ; qui ont fait de la République une catégorie de l'esprit, mais n'en ont pas su faire une espèce de la réalité, nous ne sommes pas, nous ne voulons plus être et c'est notre droit de n'en être plus. C'est notre droit de concevoir la politique comme un règne de la vie, la République comme une forme de l'état vivant, de nous plaindre songeant par exemple aux promesses magnifiques de la Déclaration des droits de l'homme, non que la fiancée fût trop belle, mais de ce que le mariage n'ait point été consommé, et de préférer à cette superbe liberté jacobine qui n'est pas, des libertés plus modestes, plus terre à terre mais vivantes ; c'est notre droit de penser que le rôle des républicains ne peut être éternellement celui des gardiens de cimetière et c'est notre droit de croire à la République vivante plus qu'à des républicains morts.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Samedi 3 février. — Le baromètre monte généralement en Europe, sauf dans le centre où une légère baisse est signalée ; une zone de faible pression persiste sur la France, l'Autriche et l'Italie. Une aire supérieure à 770 mm. existe dans le nord du continent.

Le vent est faible des régions est sur nos côtes de l'Océan ; il se calme en Provence et tourne au nord-ouest.

Des pluies sont tombées dans le sud-ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 22 mm. d'eau à Marseille, 14 à Biarritz, 10 à Paris.

La température a baissé dans nos régions du sud ; elle était ce matin de — 24° à Haparanda, + 2° à Prague, 4° à Paris, 13° à Brindisi.

On notait : — 3° au puy de Dôme, — 6° au mont Ventoux, — 12° au mont Mounier.

En France, un ciel nuageux avec temps frais et quelques ondées est probable.

A Paris, hier, pluie.

Moyenne d'hier, 2 février : 4°3, supérieure de 1°3 à la normale.

Depuis hier, midi, température max. : + 5°8 ; min. de ce matin, 3°6.

A la tour Eiffel : max. 4°4 ; min. — 1°.

Baromètre à sept heures du matin, 757 mm. 2 ; stationnaire à midi.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer houleuse au Havre ; agitée à Cherbourg, Dunkerque, Calais ; belle à Boulogne.
Océan. — Mer belle à Brest, Lorient.
Méditerranée. — Mer agitée à Marseille, Sicié ; peu agitée à Nice.
Corse. — Mer peu agitée aux îles Sanguinaires.

LA GRÂCE DE LIARD-COURTOIS. — Mme Liard-Courtois s'est plainte, à l'*Aurore*, de ce que son mari, l'un des anarchistes dont s'est occupé la Ligue des droits de l'homme, et qui a été gracié le 10 décembre dernier, par le président de la République, n'était pas encore, à la date du 2 janvier dernier, informé de la mesure de clémence prise en sa faveur.

Nous avons pris des renseignements à ce sujet. Il en résulte que c'est en vertu d'une procédure constante que Liard-Courtois a été avisé par les voies les plus rapides, aucune demande de notification par câblogramme n'ayant été faite à l'administration compétente. Dans la circonstance, la voie la plus rapide était le bateau anglais qui partait le 9 janvier.

Liard-Courtois a dû être avisé hier ou aujourd'hui même de sa grâce.

LE BŒUF GRAS. — Avant de se séparer, le Conseil municipal avait voté, pour l'organisation d'une fête aux abattoirs, pendant le prochain concours agricole, un crédit de 20,000 fr. Les syndicats de l'alimentation, auxquels revenait le soin de décider de l'emploi de cette somme, ont projeté de ressusciter encore une fois le bœuf gras, mais un bœuf gras modeste, qui ne connaîtra pas l'apothéose d'une promenade sur les grands boulevards et qui bornera ses pérégrinations aux rues des 19e et 20e arrondissements.

Seulement, comme 20,000 francs ne suffisent pas, même pour une exhibition réduite, les syndicats se sont résolus à demander le concours de leurs adhérents et aussi des commerçants intéressés à ce que la fête ait lieu. Après s'être assurés de ce concours, ils ont formé, hier, une commission exécutive.

Cette commission, que préside M. Marguery (M. Bellan, syndic du Conseil, étant président d'honneur), comprend : MM. Surugue, de la chambre syndicale du commerce des bestiaux ; Aulet, du syndicat de la boucherie ; Treuilent, des abattoirs ; Maillard et Schwartz. Elle a décidé déjà que la fête comprendrait non seulement une promenade du bœuf gras, mais aussi des bals et concerts aux principaux carrefours des 19e et 20e arrondissements. On arrêtera au cours de séances ultérieures tous les détails de cette fête, qu'on veut aussi brillante que possible.

LA NOSTALGIE DE LA PRISON. — Quelque étonnant que cela puisse paraître, le « coureur » Adalbert de Ghérardine a la nostalgie de la prison. A peine revient-il d'encourir une condamnation qu'il s'efforce d'en mériter une nouvelle. Dernièrement, il fit aux dépens d'un restaurateur un somptueux repas auquel il avait convié des amis de rencontre. Le tribunal correctionnel le condamnait hier pour ce fait à deux mois de prison. A peine venait-il d'entendre prononcer ce jugement que le condamné, encore libre, s'empressa de commettre un autre délit. Dans la soirée, après maintes libations, il se trouvait rue du Faubourg-Montmartre.

Il eut la singulière idée de monter sur une table à la terrasse d'un café et de faire un discours politique aux passants. Les idées de M. Adalbert de Ghérardine ne sont pas très nettes. Néanmoins, les agents qui l'interrompirent distinguèrent très nettement des outrages au président de la République, aux ministres et à l'ordre de choses établi.

Le coureur fut arrêté et, malgré sa résistance, conduit au poste.

UN HOMME CARBONISÉ. — Rue du Ruisseau, n° 19, dans une petite maison en carreaux de plâtre, habitait un vieillard âgé de soixante-dix-huit ans, M. Auguste Nesle, ancien chef d'orchestre et vaguement éditeur de musique. Le vieillard vivait seul, plutôt mal que bien, de ses maigres ressources.

Hier, un enfant aperçut des flammes qui sortaient de la toiture du pavillon. Il donna l'alarme. Les pompiers de la caserne Château-Landon accoururent et enfoncèrent la porte du logis. Ils virent alors M. Nesle étendu dans sa chambre, le visage, la poitrine, les bras et les mains carbonisés. Le pauvre homme, surpris par le feu pendant son sommeil, avait voulu fuir, mais la fumée l'avait asphyxié.

Les pompiers retirèrent le cadavre et combattirent ensuite l'incendie qui fut promptement éteint.

UN CHALAND QUI SOMBRE. — Un bateau chargé de sucre, la *Joséphine*, qui remontait ce matin, vers sept heures, le canal Saint-Denis, a été abordé, à la hauteur de la cinquième écluse, par un autre chaland et a sombré presque aussitôt avec sa cargaison, interrompant toute circulation sur cette partie du canal. Un détachement de sapeurs-pompiers et une équipe de mariniers procèdent au renflouement du bateau sombré.

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE. — On a trouvé, hier, sur la voie ferrée de Marly, entre Garches et Vaucresson, le cadavre d'un homme paraissant âgé de quarante à quarante-cinq ans.

L'inconnu portait à la tête une blessure qui parut au docteur Gilles, appelé pour la constatation du décès, avoir été faite par un instrument contondant. Il refusa le permis d'inhumer, concluant à une présomption de crime.

Le parquet de Versailles, informé, a commencé une enquête. Il semble ressortir des constatations et des témoignages que cet homme, dont l'identité est inconnue, n'a pu être victime d'un accident. Le corps n'a pas été tamponné par un train et il ne porte les traces *que d'une seule blessure*. En outre, les vêtements ne sont pas déchirés. On a trouvé dans une des poches une pièce de 5 francs.

VOL DE DÉPÊCHES. — D'audacieux malfaiteurs se sont glissés, l'avant-dernière nuit, à l'intérieur de la gare d'Elbeuf-Saint-Aubin, et, sans attirer l'attention, ont réussi à s'emparer d'un sac contenant la correspondance d'Elbeuf pour Rouen. Le sac a été découvert éventré, hier matin, dans la Seine. On a retrouvé la majeure partie de la correspondance, mais un grand nombre de dépêches ont disparu. Toutefois, le sac ne contenait aucun pli chargé.

ÉMOUVANTES PÉRIPÉTIES D'UN NAUFRAGE. — Notre correspondant de Montpellier nous télégraphie que le trois-mâts italien *Quirinale*, du port de Naples, s'est perdu, dans la nuit du 1er au 2, aux salins de Villeroy. Parti de Carthagène, chargé de minerai, il fut assailli par la tempête qui emporta les voiles. Le capitaine, se voyant perdu, fit mettre le cap à la côte, espérant atterrir sur les sables. Il échoua sur le flanc. Le flot disloqua le navire et jeta les hommes à la mer. Huit d'entre eux furent engloutis sur onze.

Trois marins, dont le mousse, sont sauvés. Les deux marins furent vus vers sept heures du matin, accrochés à une bouée de sauvetage, en chemise et caleçon.

Le mousse raconte que, jeté à la mer par une vague, il rencontra une planche. Roulé par les flots, tantôt dessus, tantôt dessous, dans la nuit noire, trois fois il toucha terre et trois fois fut rejeté au loin. Enfin, accroché aux herbes, il prit pied, marcha durant deux kilomètres, affolé, cherchant un abri qui était tout près.

Quand les trois survivants se sont rencontrés, ils se jetèrent dans les bras réciproquement, pleurant, se tenant enlacés. Les deux hommes, comme le mousse avaient été ballottés dans la nuit, pendant trois heures, leurs appels étant couverts par la tempête.

Les douaniers, au matin, organisèrent les secours. Un cadavre, celui du second, Pascal Pazzoni, a été trouvé pris sous une poutre.

L'aspect de la plage est sinistre ; la mer déferle et brise ce qui reste du *Quirinale*.

INFORMATIONS DIVERSES

— L'exposition de l'œuvre d'Alfred Stevens s'ouvrira lundi prochain 5 février, à une heure, dans les salles de l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais.

Le comité a eu l'heureuse pensée de créer des cartes permanentes représentant un des beaux tableaux du maître et donnant droit d'entrée à l'exposition pendant toute la durée y compris le jour d'ouverture, qui sera exclusivement réservé aux porteurs de ces cartes. Leur prix est de 20 francs.

On trouve des cartes permanentes chez les dames patronnesses, chez la présidente, Mme la comtesse Greffulhe, et chez M. Georges Petit, 12, rue Godot-de-Mauroi.

— Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, de deux à six heures, aura lieu la vente de charité au profit de la Société de l'allaitement maternel, reconnue d'utilité publique, 11 *bis*, rue Miromesnil.

— Par arrêté du ministre de l'instruction publique, le groupe en bas-relief des Chevaux du soleil qui surmonte la porte des anciennes écuries de l'hôtel de Rohan (aujourd'hui Imprimerie nationale) est classé parmi les monuments historiques.

— Par décrets, sont attribuées les dénominations suivantes :

1° A la commune de Toulon (Allier), Toulon-sur-Allier ;
2° A la commune de Privezac (Aveyron), Lanuéjouls-et-Privezac ;
3° A la commune de Saint-Brévin (Loire-Inférieure), Saint-Brévin-les-Bois ;
4° A la commune d'Allonzier (Haute-Savoie), Allonzier-la-Caille.

— Par décision du sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, un réseau téléphonique sera ouvert le 5 février à Autun et au Creusot ; à la même date un circuit téléphonique reliant les villes d'Autun et du Creusot à Chalon-sur-Saône sera mis en service.

TRIBUNAUX

M. de Solanges contre l'« Aurore ». Dans cette affaire, parmi les dernières dépositions entendues à la fin de l'audience d'hier, nous détacherons les suivantes :

M. Lacassagne, ancien officier au 31e dragons, qui a récemment donné sa démission, a eu sous ses ordres M. de Solanges et ne l'a jamais entendu rien dire au sujet des israélites. Il apportait beaucoup de douceur dans le service.

Quant aux idées religieuses du régiment et aux tendances antisémites, ajoute-t-il, j'ai fait à l'*Aurore* une déclaration écrite, et je puis répondre sur cette question.

Mais le président, comme cela s'était fait précédemment pour d'autres témoins, a déclaré que cette question était étrangère aux débats et qu'il ne la poserait pas.

Puis est venu M. Jules Créange, rentier à Paris.

Le 19 décembre, dit-il, je voyageais sur la ligne de l'Est et vers Châlons, j'ai causé avec un dragon du 31e, qui m'a raconté que le maréchal des logis de Solanges disait à Bernard : « Sale youpin, tu crèveras ! » Je lui ai dit qu'il fallait le dire à ses chefs. — « Pensez-vous, m'a-t-il répondu, que je veux attraper de la boîte pour un mort ? » Ce sont ses propres paroles.

Il paraît que ce dragon était l'ordonnance du lieutenant Noirel. Son nom a été prononcé pour la première fois à l'audience.

Notons enfin la déposition de M. Etienne Peignot, avocat à la cour d'appel, député de la Marne :

M. Fernand Lévy, déclare-t-il, m'a mis au courant des faits ayant précédé la mort de Bernard ; je demandai une enquête à M. le ministre de la guerre, qui l'ordonna ; quant à moi, j'ai fait une enquête spéciale, et j'ai acquis la conviction que le sous-officier de Solanges n'a pas eu pour Bernard tous les soins que l'humanité commandait, qu'il le maltraitait à cause de sa religion. Mes renseignements sont généraux, et je ne puis faire connaître le nom de la personne de qui je les tiens à cause de sa situation au 31e régiment.

Mais elle était bien placée pour tout savoir.

Les débats continueront et se termineront aujourd'hui.

Le pillage de l'église Saint-Joseph et la Cour de cassation. — Dans son audience d'hier, la Cour de cassation, chambre criminelle, a rejeté les pourvois formés par Martin, Mordo et Benhaïm Messin, condamnés par la cour d'assises de la Seine, le 30 décembre dernier, dans l'affaire du pillage de l'église Saint-Joseph.

Ingénieur et prince. — Le prince Philippe de Bourbon-Bragance, de la branche des Bourbons des Deux-Siciles, neveu de dom Pédro, l'ancien empereur du Brésil, et cousin du roi d'Espagne, vient d'être condamné par la 2e chambre de la cour à payer à M. Carlier, ingénieur, pour inexécution de traité, une somme de 30,000 francs à titre de dommages-intérêts, et au payement de 21,000 francs de billets souscrits par lui.

Venu en Europe à la suite de la chute de dom Pédro, qui eut pour effet immédiat de consommer sa ruine, il avait obtenu en Espagne une concession de mine de cuivre et de fer pour l'exploitation de laquelle il avait traité avec M. Carlier. Malheureusement, la mine en question ne put pas être exploitée dans des conditions heureuses, les fonds sur lesquels avait compté le prince Philippe de Bourbon n'ayant pas été versés. D'où le procès dont nous venons d'enregistrer la solution.

Les suites d'un assaut de boxe. — MM. Charlemont et Briscoll, qui, naguère, se mesurèrent en champ clos et dont l'assaut de boxe fit quelque bruit dans la presse, sont, à la requête du parquet, cités à comparaître l'un et l'autre à l'audience du 14 février de la 8e chambre correctionnelle, pour y répondre du délit de coups et blessures.

Trop collectionner nuit. — Jules Leclerq, qui s'est assis hier sur les bancs de la 11e chambre correctionnelle, était caissier-comptable chez un tailleur de la rue Laffitte. Faisant collection d'autographes, il crut pouvoir s'approprier des lettres d'un client de la maison, lettres absolument dépourvues d'intérêt, mais qui portaient la signature d'Alfred Dreyfus. Cette peccadille éveilla les soupçons du tailleur, qui fit vérifier la comptabilité de Leclerq, et cette vérification amena la constatation d'un déficit d'un millier de francs.

Jules Leclerq a désintéressé son patron. Néanmoins, il a dû comparaître devant le tribunal qui, après la plaidoirie de Me Justal, l'a condamné, pour détournements de fonds, à une année de prison, avec sursis, il est vrai, et à 25 francs d'amende.

NÉCROLOGIE

Nous avons le vif regret d'apprendre le décès de M. Paul Calmann-Lévy, l'un des chefs de la maison d'édition bien connue, mort ce matin, à l'âge de quarante-six ans, après une longue maladie.

M. Paul Calmann-Lévy était président du conseil d'administration de la *Revue de Paris* qu'il avait fondée en 1894. Sa grande intelligence et sa profonde bonté lui avaient attiré de nombreuses sympathies ; il laisse derrière lui d'unanimes regrets.

On nous annonce que le général Masson, en retraite, a succombé ce matin dans sa quatre-vingtième année.

Le général, qui avait fait toute sa carrière dans l'arme de l'artillerie, était commandeur de la Légion d'honneur.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Octave de Bernardières, capitaine de vaisseau.

M. de Bernardières était à la fois un marin des plus expérimentés et un savant distingué. Il avait exercé de nombreux commandements, notamment celui de l'école navale et celui du *Davout*. C'est à bord de ce navire qu'il fut chargé d'aller au-devant de l'escadre russe en 1893, à Toulon.

D'autre part, il avait exécuté d'importants travaux géodésiques, notamment au Chili.

M. de Bernardières, qui était âgé de cinquante-quatre ans, était membre du Bureau des longitudes et directeur de l'Observatoire de Montsouris, officier de la Légion d'honneur, et à la veille d'être nommé contre-amiral.

M. de Bernardières avait perdu, il y a peu de mois, sa femme, belle-sœur de M. Eugène Veuillot. Depuis ce deuil, qui l'avait très cruellement frappé, M. Octave de Bernardières n'avait pu rétablir sa santé, dès ce moment profondément affaiblie.

On annonce la mort de M. Louis Benloew, ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. Né à Erfurt en 1818, il vint en France en 1838 et fut pendant plusieurs années professeur au lycée de Bourges. M. de Salvandy l'appela à Paris comme sous-bibliothécaire de la Sorbonne et, en 1849, il fut nommé professeur de littérature ancienne à la Faculté de Dijon. Devenu doyen, il résida à Paris depuis 1879. M. Benloew a laissé beaucoup d'écrits se rattachant à la littérature antique et moderne ; il a publié une édition de Sophocle et s'est occupé de la question de l'accentuation dans les langues anciennes et modernes. Dans les dernières années de sa vie, il s'est surtout occupé de la langue albanaise et a écrit une grammaire de cet idiome curieux.

Nous apprenons la mort, à l'âge de soixante-neuf ans, de M. Hughes, le célèbre inventeur du télégraphe imprimeur qui porte son nom, et du microphone. Le professeur Hughes était originaire du pays de Galles, mais il avait émigré aux Etats-Unis et s'était fait naturaliser Américain. Demeuré très modeste et très simple malgré la grosse fortune que lui avaient rapportée ses belles découvertes, il a laissé un grand nombre de legs à divers établissements scientifiques qu'il encourageait de son vivant. Ses obsèques, auxquelles l'ambassade de France s'est fait représenter, ont eu lieu le 27 janvier.

THEATRES

« Louise »

On l'a donnée enfin cette *Louise*, dont on nous parlait depuis si longtemps. Les timides, pour excuser les lenteurs directoriales, en faisaient à l'avance une peinture presque effrayante. Eh bien, non seulement *Louise* n'a soulevé aucune protestation, mais encore, à la répétition générale comme à la première représentation — celle-ci, soirée brillante à laquelle le président de la République et Mme Loubet ont assisté — l'assistance a témoigné par des applaudissements fréquents sa satisfaction.

Le sujet, nous l'avons exposé il y a quelques jours : c'est l'histoire d'une petite ouvrière, séduite par un artiste, reprise un moment par la famille, puis ressaisie et reconquise par le souvenir de son amant et l'attrait du plaisir. Mauvais exemple, dira-t-on, pour les jeunes filles qui fréquentent l'Opéra-Comique ; sans doute, mais celui de *Carmen* et de *Manon* est-il meilleur ? M. Gustave Charpentier a conçu et écrit lui-même son livret, son « roman ». C'était son droit. C'est le nôtre de dire que, souvent, le librettiste oublie ses héros principaux pour ne songer qu'« aux festons et aux astragales ». La peinture de Paris — disons mieux d'un coin de Paris, d'une butte parisienne — devient la préoccupation essentielle de l'écrivain. Le cadre écrase le tableau.

Nous n'avons pas à apprécier la partition, abondante et colorée, aux allures « modernistes », que le sujet, choisi par l'auteur, lui a inspirée. Nous pouvons dire que l'ouvrage a été monté avec un soin rare par le directeur de l'Opéra-Comique, constatation passée maintenant à l'état de banalité. Les décors de M. Jusseaume sont à point. J'aime surtout le décor du second acte, avec son escalier qui monte vers les hauteurs de Montmartre et du Sacré-Cœur.

Interprétation excellente dans les seconds rôles comme dans les premiers. M. Fugère — qu'on devrait, me disait ma voisine, engager à la Comédie-Française, quand il ne chantera plus — met en telle valeur le rôle du père qu'il est le personnage vraiment intéressant de l'œuvre ; Mlle Riotton, une Louise tendre et surtout jeune, M. Maréchal, l'artiste, Mme Deschamps-Jehin, la mère de Louise, ont été justement acclamés.

Il serait injuste de ne pas associer à leur succès MM. Carbonne (le noctambule), Vieuille (le chiffonnier), Mmes Tiphaine, Marié de l'Isle, Delorn (des couturières), de Craponne (un amusant rôle de gavroche), del Bernardi (la première), et enfin la danseuse, Mme Santori.

Et il faut penser aussi qu'à l'heure présente nous possédons une pléiade de jeunes compositeurs exceptionnellement doués. S'ils voulaient affranchir leur talent d'un certain nombre de formules — mots vides d'idée, la plupart du temps — que les snobs ou les pédants leur imposent, s'ils s'abandonnaient à leur seule inspiration et au véritable génie de notre race, ils feraient des ouvrages à long succès — comme leurs devanciers.

— Le Lyrique-Renaissance annonce pour mardi soir *Martin et Martine* (répétition générale lundi après-midi).

L'Opéra annonce pour mercredi soir *Lancelot* et le Vaudeville compte donner le *Béguin* mercredi soir également (répétition mardi après-midi) ; les Nouveautés fixent à jeudi les *Maris de Léontine* (répétition mercredi après-midi).

Le Châtelet, enfin, annonce pour vendredi la reprise de *Michel Strogoff*.

— Ce soir, samedi :

A l'Opéra-Populaire (ex-Folies-Dramatiques), à huit heures et demie, première représentation, à ce théâtre, des *Dragons de Villars*, opéra comique en trois actes, de Lockroy et Cormon, musique de A. Maillart :

MM. Isouart, Sylvain ; Badiali, Belamy ; Ranté, Thibaut, Labrière, le pasteur ; Henriot, un dragon ; Margay, un lieutenant ; Mmes Mary Boyer, Rose Friquet ; Pouget, Georgette ; Grandet, une paysanne.

Au Vaudeville, 100e représentation de *1807*, la comédie de MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm, qui accompagne, en ce moment, *Ma Cousine*, et à qui le public veut bien maintenir sa faveur.

Le Lyrique-Renaissance devait donner *Iphigénie en Tauride* ; par suite d'une indisposition de Mme Jeanne Raunay, cette représentation est remise à mercredi.

— Au Casino de Paris, les différents numéros qui composent le nouveau programme ont obtenu un vif succès, particulièrement les Minstrels parisiens et les Werner Amoros.

— A l'Olympia, on a donné la première représentation des *Staley et Birbeck*, qui ont produit un très grand effet ; demain, matinée réservée aux familles.

A Parisiana, demain également matinée avec Mme Méaly.

— Trois théâtres donneront demain dimanche la dernière matinée de leurs pièces en cours :
Théâtre Sarah-Bernhardt : *Hamlet*.
Vaudeville : *1807*, *Ma Cousine*.
Nouveautés : la *Dame de chez Maxim*.

— Un concert sera donné, ce soir, à 8 h. 1/2, salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, par Mrs Welman, qui interprétera quelques poèmes de R. Kipling. MM. Lederer et Bonsoulazzi prêteront leur concours à cette représentation, qui promet d'être très brillante.

— A la salle Erard, mardi 6 février, à neuf heures, audition d'œuvres diverses du compositeur Carlos de Mesquita, avec le concours de Mlles Grandjean, de l'Opéra, Fulcran, Cazeneuve et Hayot.

SPECTACLES DU SAMEDI 3 FÉVRIER

Opéra. 8 h., Guillaume Tell. — Dimanche, Relâche.
Français. 8 h. 1/2. — La Conscience de l'enfant.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Mignon.
Odéon. 8 h. 1/4. — Colin-Maillard. — Les Fourchambault.
Vaudeville. 8 h. 1/2. — 1807. — Ma Cousine.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Colombine et Violette. La Layette.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. »/». — Hamlet.
Variétés. 8 h. »/». — Nuit d'été. — La Belle Hélène.
Châtelet. 8 h. 1/4. — Robinson Crusoé.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Les Saltimbanques.
Porte-St-Martin. 8 h. »/». — Les Misérables.
Lyrique-Renaissance. 8 h. 1/2. — Le Voyage en Chine.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Le Raccommodeur. Coralie et Cie.
Ambigu. 8 h. 1/2. — A perpète !
Nouveautés, 8 h. 3/4. — La Dame de chez Maxim.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — En Paix.
Bouffes. 9 h. »/». — François les Bas-Bleus.
Opéra-Populaire. 8 h. 1/2. — Les Dragons de Villars.
Athénée. 8 h. 1/4. — Pour la paix ! — Un Amant délicat. — Une mauvaise plaisanterie.
Cluny. 8 h. 1/2. — Titine. — Le Fiancé de Thylda.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Comité secret. — Papa beau-père.
Th. de la République. 8 h. 1/2. — La Joueuse d'orgue.
Bodinière. 6 h. 1/2. — La Marche au soleil.
Th. Maguéra (ex-Moncey). 8 h. 1/4. — L'Anneau de fer.
Olympia. 8 h. 1/2. — Pierrot aux manœuvres. Loïe Fuller.
Cigale. Tél. 407-60. Les Petits Croisés. Descente de police.
Cas. de Paris. 8 1/2. Werner-Amoros. Minstrels parisiens.
Fol.-Bergère. 8 1/2. — Otero. Les Daris. Le Prince Désir.
Parisiana. 8 1/2. T. 156-70. — Mme Méphisto : Mme Méaly.
Nouv.-Cirque. 8 h. 1/2. — Les Indiens Sioux.
Cirq. d'Hiver. 8 h. 1/2. — Les Eléphants. — M. Chassins.
Cirq. Medrano. 8 h. 1/2. — Attractions nouvelles.
Mus. Grévin. Marchand à Fachoda. Coul. Opéra. Gr. dam.
Pal. de Glace (Ch.-Elysées). — Patinage sur vraie glace.
T. Eiffel. Tles jrs de 10 h. m. à la nuit jusq. 2e ét. paresc. seult.
Grands Magasins Dufayel, de 2 à 6. Attractions variées.

SPECTACLES DU DIMANCHE 4 FÉVRIER

Opéra. Relâche. — Lundi, 8 h., Lohengrin.
Français. 8 h. 1/2. — La Fille de Roland.
Opéra-Com. 8 h. — 2. — Carmen.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — La Bagatelle. — La Gitane.
(Les autres spectacles comme samedi.)

LIBRAIRIE

Lectures pour Tous

Les concours proposés chaque mois par les *Lectures pour Tous* ne sont pas une des moindres causes de leur succès. Mais cette fois l'attrayante revue de la Librairie Hachette s'est surpassée — 1,000 fr. pour 60 lignes, voilà ce qu'elle réserve à l'heureux lauréat de son grand concours annuel, dont on lira les conditions dans le numéro de Février, qui vient d'être mis en vente. Par la variété de ses saisissantes illustrations, par l'intérêt dramatique ou pittoresque des articles qu'il contient, il a sa place tout indiquée au foyer de famille, comme on en jugera par ces quelques titres : l'*Image de la femme* ; les *Dédales du budget* ; *Colons du Canada* ; l'*Education pour le pays* ; le *Secret des glaces du pôle Sud* ; *Si jeune et déjà l'hôte des rois*, nouvelle ; le *Fakir*, roman, etc.

Le numéro : 50 centimes.

Il y a un mois paraissait un roman de M. Ch. Baïhaut : *Chair à misère*. Nous annonçons aujourd'hui, chez Ernest Flammarion, un nouveau livre du même auteur : *Fini de rire*. Ces deux volumes constituent une étude sociale, à la fois dramatique et sentimentale, qui se déroule tour à tour à la Chambre, chez les mineurs et dans le monde électoral.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Bonbon ou médicament ? — Les deux à la fois, les délicieuses **Pastilles de Vichy-Etat**, qui rafraîchissent la bouche, calment l'estomac et préviennent les aigreurs de la digestion.

BULLETIN COMMERCIAL

Marseille, 2 février.

Blés. — Marché nul. Import. 250 qx.

Graines oléagineuses. — Vendu 2,000 qx ricin Java emb. fév.-mars à 29 50 ; 100 tx coprahs Java séchés au soleil disp. à 36 62 1/2.

Laines. — Vendu 27 balles Damas demi-lavée à 137 50 ; 18 balles Orfa dito à 135 fr. ; 14 balles pelade Damas B à 140 fr.

Tourteaux (syndicat du commerce des tourteaux). — Pour nourriture : lins 17 fr. ; arachides décort. Mozambique 13 25 ; dito Rufisque 13 50 ; sésames blancs Levant 13 fr. ; dito de l'Inde 12 50 ; coprahs 12 fr. à 14 50 ; palmistes 9 75 ; pavots blancs 10 75 ; cotons d'Egypte 10 50 ; colzas russes 9 50 ; gluten de maïs d'Amér. 13 75.

Pour fumure : sésames bruns de l'Inde 10 fr. 75 ; pavots blancs 10 75 ; nigers 7 50 ; colzas russes 9 50 ; dito de Marseille 9 75 ; ricins 8 fr. 50 ; ravisons 9 fr. 50 ; sésames sulfurés (sacs en sus) 11 25 ; colzas sulfurés (sacs en sus) 9 25 ; ricins sulfurés (sacs en sus) 8 50 (aux 100 kil. en pains et en vrac pris et pesés en fabrique, payement comptant, sans escompte).

Bordeaux, 3 février.

Caoutchouc. — Soudan 6 50 le kilo.
Vanille. — Réunion fine 75 fr.
Saindoux. — Amérique 115 à 120 fr.
Cafés. — Guayra non gragé 57 fr. ; Porto-Cabello dito 56 à 57 fr. ; Guayra gragé 63 fr. ; Nouméa 115 fr. les 50 kil.
Cacaos. — Maragnon 92 fr. les 50 kil. entr.
Blés. — De pays 17.75 à 18 fr. les 100 kil. en gare de départ.
Farines. — Marques à cylindre supérieures dispon. 27 fr. ; dito premières marques 26 fr. ; à meules premières marques 23 75 à 25 fr. les 100 kil.

Londres, 2 février.

Changes : Bombay 1 sh. 4 3/16 den. ; Calcutta 1 sh. 4 3/16 den. ; Singapour et Penang 1 sh. 11 13/16 den.

New-York, 2 février.

Changes : sur Paris 5 20 1/2 ; sur Londres 4 84 1/4 ; sur Berlin 94 1/2.

Cotons. — Recettes : 38,000 balles contre 24,800 l'an dernier. Total des 7 jrs : 215,000 balles contre 176,000 l'an dernier. Middling Upland 8 1/4, hausse 1/8. Ventes 600 balles. Marché soutenu.

Futurs : courant 7 95 ; avril 7 92 ; juin 7 93. Marché très soutenu.

Stock des cotons dans les ports de l'Union 992,000 balles contre 982,000 en 1898. Stocks intérieurs 656,000 balles contre 579,000 en 1898.

Stock à New-York 118,000 balles contre 90,000 l'an dernier.

Cafés. — Rio fair n° 7 futurs : cour. 7 »» ; avril 7 20 ; juin 7 25. Ventes 23,750 sacs. Marché ferme.

New-Orléans, 2 février.

Cotons : Middling 7 15/16, hausse 1/16. Marché ferme. Ventes 2,800 balles.

Futurs : courant 7 81 ; avril 7 78 ; juin 7 78. Marché soutenu.

Stock du coton à New-Orléans 398,000 balles contre 449,000 l'an dernier.

Rio, Santos. — Fête.

Shanghaï, 2 février.

Soies. — Affaires suspendues par les fêtes du jour de l'an chinois.

Stock total : 8,300 balles contre 5,650 balles l'an passé même date.

Change 6 mois, 3 fr. 51 le taël.

Yokohama, 2 février.

Soies. — Seulement quelques transactions pour l'Amérique. Prix faibles.

Filature : 1 1/2 13/16, 58 fr ; 2 10/14, 55 75 ; 2 12/16, 57 25.

Stock : 7,500 balles contre 3,500 balles l'an passé même date.

Change 6 mois, 2 62 1/2 le yen.

Canton, 2 février.

Soies. — Marché fermé à l'occasion des fêtes du nouvel an.

Stock : 2,300 balles contre 550 balles l'an passé même date.

Change 6 mois, 2 54 la piastre.

Cuirs. — Voici les prix moyens de toutes les ventes de fin janvier :

	Déc.	Hausse	Baisse
Gros bœufs	46 47	» »»	2 30
Moyens bœufs	47 88	» »»	1 97
Petits bœufs	44 49	» »»	2 88
Vaches lourdes	46 93	» »»	» 59
Vaches légères	45 94	» »»	1 71
Taureaux	40 23	» »»	2 74
Veaux moyens	76 92	» »»	1 22
Veaux légers	82 23	» »»	» 17
Veaux extra lourds	59 06	» »»	1 65

SIROP à l'acide phénique du Dr DECLAT
contre GRIPPE - IRRITATIONS de POITRINE - TOUX - RHUMES

VIN COCA MARIANI Le Meilleur Tonique 41, Boul. Haussmann

ASTHME guéri par les TUBES LEVASSEUR 23, r. Bonnaie et pharmacies

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES
(Jugements du 1er février)

Huber, md de vin-épicier, à Maisons-Alfort, rue Victor-Hugo, 48.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Janssens, chemisier, 51, boul. Saint-Martin.

OMNIUM LYONNAIS
de Chemins de Fer et Tramways
Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
DIVISÉ EN 100.000 ACTIONS DE 100 FRANCS

Conformément à la résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 Novembre 1899, le Conseil d'Admon a décidé l'élévation du Capital social à 20 Millions par la création de 100.000 Actions nouvelles
Jouissance du 1er Juillet 1899,
assimilées aux Actions anciennes et réservées par privilège, titre pour titre, aux seuls porteurs d'Actions anciennes qui pourront en outre souscrire, mais sous réserve de réduction, un nombre d'Actions supérieur à leur droit de priorité.

Prix d'Émission : Fr. 114
Payable : En souscrivant ... Fr. 39 ; A la répartition, suivant avis du Conseil d'Admon ... » 75 ; Fr. 114

Le dépôt des actions anciennes doit être effectué en même temps que la souscription.
Le versement de libération des trois derniers quarts pourra être retardé jusqu'au 30 juin 1900, à charge de subir, du jour de l'exigibilité, l'intérêt à 6 0/0 l'an.

On souscrit jusqu'au 12 Février 1900 inclus
A LYON : au SIÈGE SOCIAL : 38, Rue Thomassin, au CRÉDIT LYONNAIS, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, chez MM. Em. COTTET & Cie, Banquiers.
A PARIS : aux BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ, 2, Rue Scribe, au CRÉDIT LYONNAIS, à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, à la BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.
Et dans leurs Agences et chez leurs Correspondants.

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS, 2, cité Bergère. — Directeur : M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut.
Partie économique. — Partie commerciale. — Partie financière : Valeurs françaises et étrangères ; Mines d'or ; Valeurs d'appoint, etc., etc.
Un an : 40 francs ; 6 mois, 20 francs.

MONTRES Franco à l'Essai. Spécimen des Remontoirs... 20f ... 22f50
Tribaudeau, Fabricant principal ... Besançon

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS
Lundi 5 Février et jours suivants
GRANDE Mise en Vente Annuelle DE BLANC
Toiles, Linge confectionné, Mouchoirs, Rideaux, Trousseaux, Layettes, Bonneterie, Chemises pour Hommes et Garçonnets, etc., et
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES A TOUS LES COMPTOIRS
IMPORTANT. — En dehors des affaires traitées et préparées pour notre Mise en Vente de Blanc, nous avons aussi soldé plusieurs Stocks très importants de *Toiles, Services, Rideaux, etc.*, que nous vendrons à des prix extraordinaires de bon marché et dont notre clientèle pourra profiter pendant toute la semaine de l'Exposition.
NOTA. — Toutes nos toiles ne sont livrées à la vente qu'après un m... examen, et de plus, elles sont éprouvées, ce qui nous permet d'affirmer que toutes les toiles qui sont vendues aux Grands Magasins du Printemps sont d'une qualité irréprochable. Nous les garantissons à l'usage et nous entendons par garantir une marchandise, la rembourser lorsqu'elle ne répond pas à la garantie donnée.
Envois d'Échantillons et du Catalogue gratis et franco. — Expéditions franco à partir de 25 francs.